

À l'attention des Présidents de Comités

Paris, le 04 Mai 2023

Objet : « Fêter ensemble les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 »
Modalités d'attribution des 5 000 invitations à destination des OTD et des clubs.

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher.e.s ami.e.s,

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris approchent à grand pas et vont susciter énormément d'engouement dans notre pays.

Cet évènement sportif planétaire est une formidable occasion de faire rayonner la France et le judo français que nous servons quotidiennement avec beaucoup de passion et d'engagement.

Les épreuves olympiques de judo se dérouleront du samedi 27 juillet au samedi 3 août 2024 et les épreuves paralympiques du 5 au 7 septembre 2024, à l'Arena du Champ de Mars.

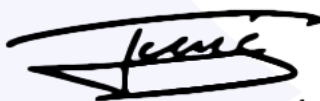
Malgré les difficultés importantes à obtenir des billets permettant d'accéder aux épreuves de judo, j'ai souhaité que le plus grand nombre d'entre vous puisse assister à cette compétition internationale historique.

À ce titre, la Fédération a acheté 5 000 billets afin de permettre aux acteurs du judo (ligues, comités et clubs), de vivre la magie des jeux et de venir soutenir nos équipes de France.

Vous trouverez ci-joint un document récapitulatif reprenant l'ensemble des modalités d'attribution des places, aux clubs et aux comités.

En attendant de fêter ensemble les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane NOMIS
Président



MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES PLACES

Pour les clubs :

4000 places sont réservées pour les clubs (1 place = ½ journée de compétition).

L'attribution des places sera pilotée par chaque comité, lors d'un tirage au sort qui se déroulera le 23 juin 2023, le jour de la journée olympique et paralympique (ou à une date à convenir avec la Fédération).

Seuls les clubs présents au tirage au sort, à jour du contrat club et des licences, pourront candidater (dans le cas où un comité décide d'exclure un club du tirage au sort, il doit en informer la Fédération).

Chaque comité disposera d'un nombre de places décomposé en lots, à attribuer à ses clubs par tirage au sort. Le nombre de lots est proportionnel au nombre des licences.

Une fois le tirage au sort effectué, le comité doit transmettre la liste des clubs tirés au sort à l'adresse invitationsjop2024@ffjudo.com avant le 31 juillet 2023.

Dans un second temps (date à déterminer), le comité devra fournir à la Fédération les coordonnées des judokas de chaque club (ils devront obligatoirement être licenciés) ayant bénéficié des billets (noms, prénoms, adresse mail, numéro de téléphone, n° de licence ...). Une fois les clubs tirés au sort connus, des informations complémentaires seront transmises aux comités et clubs concernés.

Exemple :

Le comité de Loire Atlantique enregistre, au 24 avril 2023, 10 965 licences. Avec le calcul à la proportionnelle des licences, il disposera de 86 places réparties en 20 lots de 4 à 6 places (détail dans le document joint). Ces 20 lots seront attribués à 20 clubs de Loire Atlantique lors du tirage au sort.

Un lot sera constitué de 4 à 6 places pour la même demi-journée afin d'amener l'ensemble des personnes de chaque club lauréat.

Une fan zone France Judo sera organisée à la Dojo Arena, au siège de la Fédération, et les clubs lauréats y seront invités sur la demi-journée restante.

Pour les OTD :

1000 places sont réservées pour les OTD (ligues et comités) :

- 2 journées consécutives de compétitions pour les Présidents de comités (4 sessions d'une ½ journée)
- 1 journée de compétition pour les Délégués nationaux (2 sessions d'une ½ journée)

L'ensemble de ces publics bénéficiera d'une invitation permanente -toute la semaine- à la fan zone France Judo.

Le tirage au sort permettant de définir les dates de compétitions attribuées à chacun sera organisé à la Fédération au mois de septembre 2023.

Des invitations ont également été réservées pour les Présidents et Délégués qui seront nouvellement élus en 2024.

Pour les Jeux Paralympiques, nous vous reviendrons vers vous dès que nous aurons de plus amples informations.